

**CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

**SESSION 2020
REPORTÉE À 2021**

ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIÈNE, RESTAURATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 29 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien territorial, responsable déchets à TECHNIVILLE, ville de 70 000 habitants. La municipalité souhaite engager un travail sur le recyclage et la valorisation des déchets produits par la commune (cantines, crèches, services techniques et administratifs).

Le directeur général des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les déchets à l'ère de l'économie circulaire.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Loi économie circulaire : l'ordonnance complémentaire se dévoile » - *actuenvironnement* - 11 février 2020 - 2 pages
- Document 2 :** « Feuille de route. Collecte, tri, recyclage et valorisation des déchets » (extrait) - *Ademe* - mai 2011 - 6 pages
- Document 3 :** « Appel à projets. Économie circulaire et valorisation des déchets » (extrait) - *Ademe* - février 2018 - 4 pages
- Document 4 :** « 10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire » (extraits) - *Le service de l'observation et des statistiques* - 2017 - 5 pages
- Document 5 :** « Présentation du projet de Plan national de gestion des déchets. » Dossier de synthèse - *Ministère de la transition écologique et solidaire* - avril 2019 - 4 pages
- Document 6 :** « Les avancées de la loi de transition énergétique pour la croissance verte » (extrait) - *Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer* - décembre 2016 - 3 pages
- Document 7 :** « Analyse synthétique de la loi » (extraits) - *Institut National de l'Économie circulaire* - février 2020 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.